

## ***GESTION ET UTILISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES***

### **Volet I - Acquisition de connaissances sur les espèces sportives de poisson et leurs habitats**

#### **Mise en contexte et problématiques :**

Le Saguenay était jadis caractérisé par de fortes dénivellations et des eaux vives typiques d'une grande rivière à salmonidés. Depuis l'aménagement des barrages d'Isle-Maligne en 1925 et de Chute-à-Caron en 1930, la partie amont s'apparente à un plan d'eau profond et calme aux rives rocheuses et abruptes. Les poissons anadromes ne peuvent plus remonter la rivière et nous ne retrouvons plus que des espèces dulcicoles. De nombreux facteurs dont le flottage du bois et les rejets industriels ont rendu la rivière moins propice pour la faune qu'elle ne l'était à l'état naturel. Il existe peu de données relatives à l'évaluation du succès de pêche ainsi qu'à la dynamique des populations sur le Haut Saguenay.

#### **Solution aux problématiques :**

En 1997, le Comité ZIP Alma-Jonquière a mis sur pied un projet pour **évaluer le succès de pêche** sur le tronçon compris entre les installations hydroélectriques d'Isle-Maligne et de Shipshaw sur la rivière Saguenay. Deux méthodes ont été utilisées pour effectuer cette cueillette de données soit **l'enquête par entrevue** ou **l'enquête par carnet de pêcheur**. Le succès de pêche a été calculé pour la Ouananiche et le Doré jaune seulement. Lors des entrevues, du matériel biologique a été prélevé (écailles, nageoires, etc.) afin d'acquérir des connaissances sur la biologie des espèces récoltées. Cette étude s'est poursuivie en 1998 dans le but de comparer les résultats. Ce projet a requis l'investissement de **24 297 \$**.

#### **Voici en détail les retombées de 1997 et 1998 :**

- Investissement de 793 heures d'entrevue
- Distribution de 82 carnets aux pêcheurs
- Activités avec bénévoles totalisant 500 heures
- Implication de 9 partenaires
- Création d'emplois ( 0,51 année/personne)

#### **Nos partenaires :**

La réalisation de ce projet a demandé l'implication financière de nombreux partenaires dont :

- |   |           |
|---|-----------|
| • Municipalité de Larouche                      | 750 \$    |
| • Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée | 11 000 \$ |
| • Ville d'Alma                                  | 5 000 \$  |
| • Ville de Jonquière                            | 1 750 \$  |

N.B. la majorité de ces partenaires ont aussi contribué en nature ou en bénévolat.

De plus, d'autres partenaires ont contribué soit en nature ou en bénévolat dans ce projet dont le Club Castor, le Club Carcajou, le Comité ZIP Alma-Jonquière, Ministère Environnement et Faune (MEF) et la municipalité de Shipshaw.

## **Volet II - Réhabilitation des frayères dans le but de les protéger, incluant celles à éperlans**

### **Mise en contexte et problématiques :**

Le Haut Saguenay abrite des populations locales de Doré jaune, de Grand Brochet, de Perchaude, de Meunier rouge et de Meunier noir. Toutefois, aucune information valable sur la présence d'une population locale de Ouananiche n'est disponible. Le rehaussement et la régularisation des eaux du Haut Saguenay auraient été défavorables à la reproduction de la Ouananiche qui ne peut franchir les barrages. Les spécimens présents dans le secteur proviennent probablement du Lac-Saint-Jean. Il n'est pas démontré que le Haut Saguenay soit utilisé pour la reproduction de l'éperlan arc-en-ciel, l'espèce dont se nourrit principalement la Ouananiche. Plusieurs sources de pollution industrielle, municipale et agricole ainsi que le flottage du bois (arrêt en 1998) détériorent la qualité de l'eau et les frayères présentes. Une meilleure connaissance des habitats disponibles permettrait davantage de les protéger ainsi que de les restaurer afin de maintenir leur qualité et leur accessibilité.



Vérification de la fraie d'un Éperlan arc-en-ciel

### **Solution aux problématiques :**

Actuellement, nous croyons qu'il existe un site potentiel pour la fraie localisé sur la rivière Petite Décharge, en aval du barrage d'Abitibi-Consolidated près de l'Île Sainte-Anne à Alma. Cependant, une étude approfondie sur les possibilités de reproduction de la Ouananiche est nécessaire avant de penser à l'aménagement de cette frayère. Toutefois, il n'est pas encore possible de déterminer quand aura lieu une telle étude et ces résultats.

**Partenaires visés :** Le Comité ZIP Alma-Jonquière, le Ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Association de pêcheurs et la Corporation de LACTivité pêche Lac-Saint-Jean (CLAP).